

CESSATION TOTALE D'ACTIVITE

➤ DOCUMENTS A FOURNIR

- Formulaire P4 (Cerfa n° 11679*04) à fournir en 3 exemplaires originaux.
- Si mandataire : pouvoir autorisant la formalité.

➤ PIECES A FOURNIR

- Restitution de la carte d'artisan.
- Restitution de la carte d'ambulant (si ambulant).
- Extrait Kbis si commerçant.

Si vente ou location gérance du fonds ou apport de fonds ou location : (en 2 exemplaires si inscription au registre du commerce).

- Acte concerné (vente ou location gérance ou apport du fonds).
- Journal d'Annonces Légales ou attestation de parution.

Si cessation d'activité suite au décès de l'exploitant : (en 2 exemplaires si registre du commerce).

- Extrait de l'acte de décès.
- Certificat d'hérédité ou acte de notoriété établi par le notaire.

Si exploitation avec poursuite de l'activité par indivision : (en 2 exemplaires si registre du commerce).

- Acte de notoriété établi par le notaire chargé de la succession.

➤ FRAIS

- Gratuit.

Nota : les documents sont téléchargeables sur le site internet www.cma-herault.fr